

**Proposition de compte rendu de la réunion
CSS1 du 5 septembre 2013
PPRT – TOTALGAZ**

Destinataires

Mme. la sous-préfète d'Albertville	Élisabeth CASTELLOTTI	04.79.10.41.26 elisabeth.castelloti@savoie.gouv.fr
M. le Directeur de la DSIPC SIDPC	Bernard AIRENTI Élise LABORET	04 79 75 50 31 elise.laboret@savoie.pref.gouv.fr
UT 73 de la DREAL Chef de l'UT 73 de la DREAL	Jean-Philippe BOUTON Serge ARTICO	04.79.62.69.70 jean-philippe.bouton@developpement-durable.gouv.fr
DDT 73	Lionel MOUGIN	04.79.71.72.48 lionel.mougin@savoie.gouv.fr
ARS	Julien FECHEROLE	04.69.85.52.33 julien.fecherolle@ars.sante.fr
SDIS73	Commandant PEYRESSATRE	04.79.60.73.20 tpeyressatre@sdis73.fr
Inspection du travail	Dominique PIRON	04.79.10.02.34 Dominique.piron@dirrecte.gouv.fr
M. le conseiller général	André VAIRETTO	04.79.32.09.23 andre.vairetto@laposte.net
Conseil Général	M. Claude KRAEMER	04.79.70.63.21 claude.kraemer@cg73.fr
M. le maire de Frontenex Président de la CSS	Jean-Pierre GIRARD	04.79.31.40.10 mairiefrontenex@wanadoo.fr
M. le maire de Saint-Vital	Gérard BLANCO	04.79.31.42.65 mairie.st.vital@orange.fr
Communauté de communes de Haute- Combe de Savoie	M. TORNIER	06.20.51.29.25 Xavier.tornier@gmail.com
TOTALGAZ Chef de service SQO	M. BAELEN	01.41.35.21.63 Jean-michel.baelen@totalgaz.com
TOTAL GAZ Chef du dépôt de Frontenex	M. FRELETEAU Chef de dépôt	04.79.31.42.52 Philippe.freletau@totalgaz.com
TOTALGAZ Chef du département centres et dépôts	M. MARTIN	01.47.44.75.57 Frederic-s.martin@totalgaz.com
Riverain du dépôt	M. Laurent VERNAZ	04.79.38.53.98 vernaz.laurent.christine@orange.fr
Riverain du dépôt	M. Pierre CARRIER	04.79.31.40.38
Présidente de l'ARDG	Mme. VIONNET-FUASSET	04.79.39.94.13 michel.vionnet@wanadoo.fr
ARDG	Mme. CAPOGNA	06.15.16.11.74 Marie.copagna@gmail.com
Vice-Président de l'ARDG	M. Georges METRAL	04.79.38.57.42 georges.metral@orange.fr
TOTAL GAZ Président du CHSCT	M. LEININGER	01.47.44.75.57 Jean-claude.leninger@totalgaz.com
Principale du Collège SNCF	Mme. Annie PERRIN Monsieur TETREL	Jean-pierre.tetrel@sncf.fr
OPAC	M. CADENAT	04.79.84.37.60 combesavoie@opac73.fr

La première réunion de la commission de suivi du site (CSS) de TOTALGAZ à Frontenex s'est tenue le 5 septembre 2013 en mairie de Frontenex. Elle a été présidée par M. GIRARD, maire de Frontenex. Elle a, dans sa première partie, été présidée par Madame la sous-préfète d'Albertville (avant de passer en mode « CSS »).

Les personnes présentes ont élargé sur la feuille figurant en annexe au présent compte rendu.

Conformément à l'ordre du jour transmis par M. le préfet de la Savoie, par courrier du 2 juillet 2013, la réunion a été l'occasion :

- de constituer le bureau de la CSS ;
- d'en approuver le règlement ;
- d'une présentation du projet de PPRT ;
- d'un vote favorable à l'unanimité des membres de la CSS présents sur le projet de PPRT, dans le cadre de la saisine en cours des POA ;
- d'une présentation du bilan synthétique ;
- d'une présentation des évolutions législatives ;
- d'un débat autour de questions diverses.

L'ordre du jour a été accepté.

En premier lieu, la DREAL a rappelé que monsieur le préfet de la Savoie a transmis aux membres de la CSS :

- par courrier du 14 juin 2013, l'arrêté préfectoral du 11 juin 2013 portant création de la CSS ;
- par courrier du 2 juillet 2013, un projet de règlement intérieur de la CSS.

La DREAL¹ (après avoir présenté l'objet d'une CSS tel que donné par les textes) a indiqué que la première réunion de la CSS devait être l'occasion :

1. de constituer le bureau (président, secrétariat et représentants des collègues) ;
2. d'approuver le règlement intérieur ;
3. de voter sur le projet de PPRT, dans le cadre de la saisine des POA engagée par monsieur le préfet dans son courrier du 14 juin 2013.

1 l'intégralité de la présentation de la DREAL figure en annexe au présent compte rendu

Constitution du bureau (président et représentants des collègues)

Monsieur GIRARD, maire de Frontenex, s'est porté candidat pour la présidence. En l'absence d'autres candidatures, et après vérification du quorum, sa candidature a été retenue à l'unanimité des membres présents de la CSS.

La candidature de la DREAL pour le secrétariat de la CSS a également été retenue. Pour les différents collègues, les représentants suivants ont été désignés :

- **Administrations** Monsieur le préfet de la Savoie ou son représentant
- **Collectivités territoriales** Monsieur BLANCO, maire de Saint-Vital
- **Exploitant** Monsieur MARTIN
- **Riverains** Monsieur VERNAZ²
Suppléant : Monsieur CARRIER
- **Salariés** Monsieur LENINGER

Il a été rappelé que l'ensemble des membres de la CSS peuvent participer aux réunions. Il conviendra que chacun désigne un suppléant.

Le rôle des membres du bureau, tel que donné à l'article 3 du projet de règlement, a été commenté par la DREAL. Il n'a pas fait l'objet de commentaire. Les membres de la CSS figurent dans le tableau en annexe.

Approbation du règlement intérieur

La DREAL a commenté le projet de règlement transmis par monsieur le préfet de la Savoie. Elle a notamment indiqué la nécessité de supprimer l'article 5 (SPPPI) qui n'a pas de pertinence en Savoie.

Le règlement a été approuvé à l'unanimité. Toutefois, les membres ont été invités (s'ils en éprouvent le besoin) à faire part de leurs éventuels commentaires, par écrit à la DREAL.

Le bureau étant constitué, le Président élu et le règlement intérieur approuvé, il a été acté que la réunion se poursuivait en « mode CSS » et que cette commission pouvait valablement se prononcer et donner un avis sur le projet de PPRT.

Avis du CSS sur le projet de PPRT, dans le cadre de la saisine des POA engagée par monsieur le préfet dans son courrier du 14 juin 2013

La DREAL a rappelé les principales étapes ayant conduit au projet de PPRT. La consultation des POA sur ce projet a été engagée par monsieur le préfet de la Savoie par courrier du 14 juin 2013, jusqu'au 14 septembre 2013. La CSS faisant partie des POA son avis est donc requis.

Le projet de PPRT a été adopté, à mains levées, à l'unanimité des membres de la CSS présents.

La DREAL a présenté et commenté les avis reçus dans le cadre de la consultation des POA.

2 Le collègue riverain a confirmé son représentant par mail du 6 septembre 2013

État de la consultation des POA au 5 septembre 2013

POA	Date de l'avis	Nature de l'avis	Avis DREAL
ARDG	10/08/13	Avis favorable, sous réserve	
		de mentionner l'évaluation de France Domaine de la valeur vénale du bien exproprié	La valeur vénale du bien devra être réévaluée par France Domaine, car elle date de plus d'un an
		de préciser, sur les plans de la note de présentation, le tracé de la route d'accès à construire	Tant que le projet n'est pas figé, il n'est pas possible de donner un tracé précis
		d'indiquer la nature des travaux recommandés en zone b ;	Le ministère a établi une série de guides qui répond à cette attente. Ils sont disponibles sur internet à l'adresse suivante : http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/PPRT-Plan-de-prevention-des.html
Communauté de communes	18/07/13	Identifiée comme maître d'ouvrage pour la nouvelle route d'accès, la communauté souhaite rencontrer l'État pour évoquer les modalités de son financement La communauté de communes fait également état de délais importants qui pourraient consécutifs à une éventuelle DUP.	Une réunion a eu lieu ce jour en mairie de Frontenex à 17 h 00 sur ce sujet.
SDIS	10/07/13	Avis favorable	
Conseil Général	27/06/13	Avis favorable	
TOTALGAZ	16/07/13	Avis favorable mais attire l'attention sur le fait que le respect, par l'exploitant, du délai de l'arrêté préfectoral du 26/02/13 suppose la réalisation de la route d'accès	Une réunion a eu lieu en mairie de Frontenex à 17 h 00 sur ce sujet.
	05/09/13	Courrier électronique : demande de modifications de formes sur la note de présentation	Ces demandes seront prises en compte
Frontenex	01/07/13	Délibération du conseil municipal du 28/06/13	Avis favorable
		Attire l'attention sur les arrêts de trains dans la zone du PPRT	Le règlement prévoit l'interdiction de stationnement. Par ailleurs, le ministère en charge de l'environnement a demandé que cette question soit traitée dans le cadre du PPI. Monsieur AIRENTI a précisé que le PPI de TOTALGAZ sera révisé courant 2014. Cette question sera traitée à cette occasion.

La suite du PPRT

La DREAL a précisé qu'un bilan de la concertation sera établi par ses soins (à l'issue de la phase de consultation). Il sera transmis aux POA et joint au dossier d'enquête publique.

Le SIDPC a indiqué que le commissaire enquêteur a été désigné (monsieur CHARRIERE). L'enquête publique est prévue à partir de novembre 2013.

Suite à une intervention de l'ARDG, monsieur le maire de Frontenex, président de la CSS, a rappelé les termes du compte rendu de la dernière réunion POA, qui excluaient l'organisation d'une nouvelle réunion publique. Toutefois, la DREAL a précisé que si le commissaire enquêteur en éprouvait le besoin, il lui appartiendrait de demander l'organisation d'une telle réunion.

L'ARDG a demandé comment l'OPAC gérerait l'immeuble situé en zone B. La DREAL a résumé la position jusque-là affichée par l'OPAC : l'office réalisera les travaux nécessaires à la protection des locataires. Si ces derniers (les travaux) s'avéraient impossibles, en raison notamment des coûts associés, une solution de relogement serait trouvée. L'immeuble serait ensuite mis en sécurité.

Bilan synthétique de l'exploitant

TOTALGAZ a présenté son bilan (joint en annexe au présent compte rendu)

Monsieur VERNAZ a demandé à l'exploitant si des incidents ou des anomalies notables avaient été notés. TOTALGAZ a indiqué qu'à l'occasion d'un test, la saturation de la cellule d'un détecteur de gaz avait été mise en évidence. Monsieur VERNAZ a rappelé notamment les épisodes de nuisances olfactives. Il a souhaité, qu'à l'avenir, un bilan de ce type d'incidents (et de leur évolution) soit exposé en précisant :

- la méthode de traitement des anomalies et le retour d'expérience ;
- l'évolution du nombre d'anomalies (sur la base de la pyramide de BIRD notamment) ;
- l'examen de quelques cas concrets.

TOTALGAZ a pris en compte ce point.

Le SIDPC a demandé combien de camions supplémentaires engendrerait l'arrêt de l'approvisionnement par wagons. TOTALGAZ a précisé qu'il faut 2.5 camions pour remplacer un wagon. On aura donc $353 \times 2.5 = 882$ camions supplémentaires sur l'année.

L'ARDG a demandé comment la sécurité du dépôt était-elle assurée en dehors des heures ouvrées. TOTALGAZ a indiqué que des caméras permettent une télésurveillance. Par ailleurs, la clôture est équipée de détecteurs infra-rouges. Madame VIONNET s'est alors inquiétée des délais d'intervention du personnel et des forces de l'ordre. TOTALGAZ a indiqué que la levée de doute est immédiate (par vidéo). Les forces de l'ordre seraient alors immédiatement prévenues ainsi que l'astreinte du site qui loge à proximité.

Questions diverses

La DREAL a fait état des dernières évolutions législatives portant sur :

- la convention tripartite de financement des mesures foncières ;
- l'aide au financement des travaux prescrits chez les particuliers.

La séance a été levée.

Le Président de la CSS

Jean-Pierre GIRARD

ANNEXES

Composition de la CSS et du bureau

Président : Monsieur Jean-Pierre GIRARD Maire de Frontenex

Secrétariat : DREAL UT 73

Personne qualifiée : monsieur TETREL SNCF

Collèges	Membres des collèges	
Administrations Représentant : M. le préfet (membre du bureau)	M. le préfet de la Savoie	
	Sous-Préfecture	Mme. la sous-préfète Élisabeth CASTELLOTTI
	DSIPC	M. le Directeur Bernard AIRENTI
		Élise LABORET
	DREAL Rhône-Alpes (secrétariat de la CSS)	Jean-Philippe BOUTON et Ivan SUJOBERT
		Serge ARTICO
	DDT 73	Lionel MOUGIN
	ARS – DD73	Julien FECHEROLE
SDIS 73	Commandant PEYRESSATRE	
DIRECCTE 73	Dominique PIRON	
Collectivités territoriales Représentant : M. BLANCO (membre du bureau)	Conseil Général	M. le conseiller général André VAIRETTO
	Frontenex	M. le maire – Président de la CSS Jean-Pierre GIRARD
	Saint-VITAL	M. le maire Gérard BLANCO
	CCHCS	M. TORNIER
Exploitant Représentant : M. MARTIN (membre du bureau)	TOTALGAZ	M. BAELEN Chef de service SQO
		M. MARTIN Chef du département centres et dépôts
Riverains Représentant : M. VERNAZ (membre du bureau) suppléé par M. CARRIER	M. Laurent VERNAZ	
	M. Pierre CARRIER	
	Mme. PERRIN – principale du collège de Frontenex	
	ARDG	Mme. VIONNET-FUASSET
		Mme. CAPOGNA
M. Georges METRAL		
Salariés Représentant M. LENINGER (membre du bureau)	M. LEININGER Président du CHSCT TOTAL GAZ	
	M. FRELETEAU Chef du dépôt TOTAL GAZ de Frontenex	

ÉMARGEMENT